Nom, Prénom……..

Adresse……………………

…………………………

Pour l’abandon du projet éolien

à Monsieur Jean-Pierre VAILLET

Maire de Puessans

1 rue du Château

25680 PUESSANS.

………….., le …………. 2023

Monsieur le Maire,

Dans la suite des diverses pétitions déjà initiées et du courrier de l’association Oïkos Kaï Bios, je me permets de vous contacter concernant le projet éolien que vous soutenez, avec votre conseil municipal.: « *La concertation a été lancée en 2021, dès l’obtention de la délibération favorable du Conseil Municipal de Puessans*.  » (1)

Tout d’abord, l’énergie éolienne est intermittente et la France est peu émettrice de CO2  (2). Pour rappel concernant la transition énergétique, les propos de Mme Merkel en 1995 *« Sans l’énergie nucléaire, nous ne pourrons pas atteindre nos objectifs en matière de réchauffement climatique »* (3).

Pourquoi donc vouloir construire autant d’éoliennes et saccager ainsi nos paysages ? D’autant que les éoliennes assèchent l’air et sont un frein au refroidissement nocturne (4).

Les réponses du promoteur aux diverses nuisances sont hélas connues ; elles se caractérisent par le déni (lié à celui de l’ANSES, aux modifications de la législation dont la mesure du bruit en DBA et non plus en dB….) ou le manque de réelles études. Dans le cadre des effets sur la santé humaine, nous vous rappelons les symptômes du syndrome éolien dû aux infrasons : problèmes cardiaques, problèmes d’audition, problèmes pulmonaires (fibrose pulmonaire semblable à celle des boulangers)….

La nuisance des flashs nocturnes, source de stress, est certaine, que ce soit sur les hommes ou sur les animaux.

Nous n’oublions pas la faune sauvage, d’autant que le projet est prévu dans un bois de chênes, entre autre aberrations. Les chauves-souris, les rapaces sont parmi les plus touchés (5), mais aussi les passereaux qui enchantent nos paysages, ainsi que les si essentiels insectes dont on parle peu.

Quant à la dépréciation de l’immobilier, rappelons que la perte de valeur est reconnue par la justice (6).

Votre commune paraît sur Internet dans « la Route des communes » (7) : « *Au XVIème, de très belles demeures furent édifiées pour les notables. De nos jours, Puessans préserve une tradition de culture et d’élevage.*». C’est la France que j’aime visiter, celle des campagnes et de la belle architecture, une France qui va disparaître au fur et à mesure que s’installeront les usines éoliennes.

Compte tenu des quelques nuisances parmi d’autres que j’ai évoquées, le projet éolien doit être annulé. Ce ne sont pas quelques milliers d’euros distribués par le promoteur qui combleront les destructions irrémédiables.

 Je vous remercie de l’intérêt porté à ce courrier.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Maire, mes salutations respectueuses.

 Nom, signature

(1) <https://www.baywa-re.fr/fr/eolien/projet-de-parc-eolien-de-puessans>.

 (2) <https://www.forbes.fr/classements/rapport-annuel-sur-la-transition-energetique-des-progres-timides-la-france-bien-placee/>

(3) <https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/14/angela-merkel-celle-qui-a-dit-non-au-nucleaire_6094545_3210.html>

(4) <https://www.nordkurier.de/politik/alarmierende-studie-klimaerwaermung-durch-windraeder-1625706>

(5) Rapport LPO  <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/developpement-durable/energie/eolien/impact-sur-la-biodiversite>

(6) <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-justice-reconnait-la-devalorisation-fonciere-causee-par-les-eoliennes-20210504>

(7) <https://www.routedescommunes.com/doubs/baume-les-dames/puessans>